

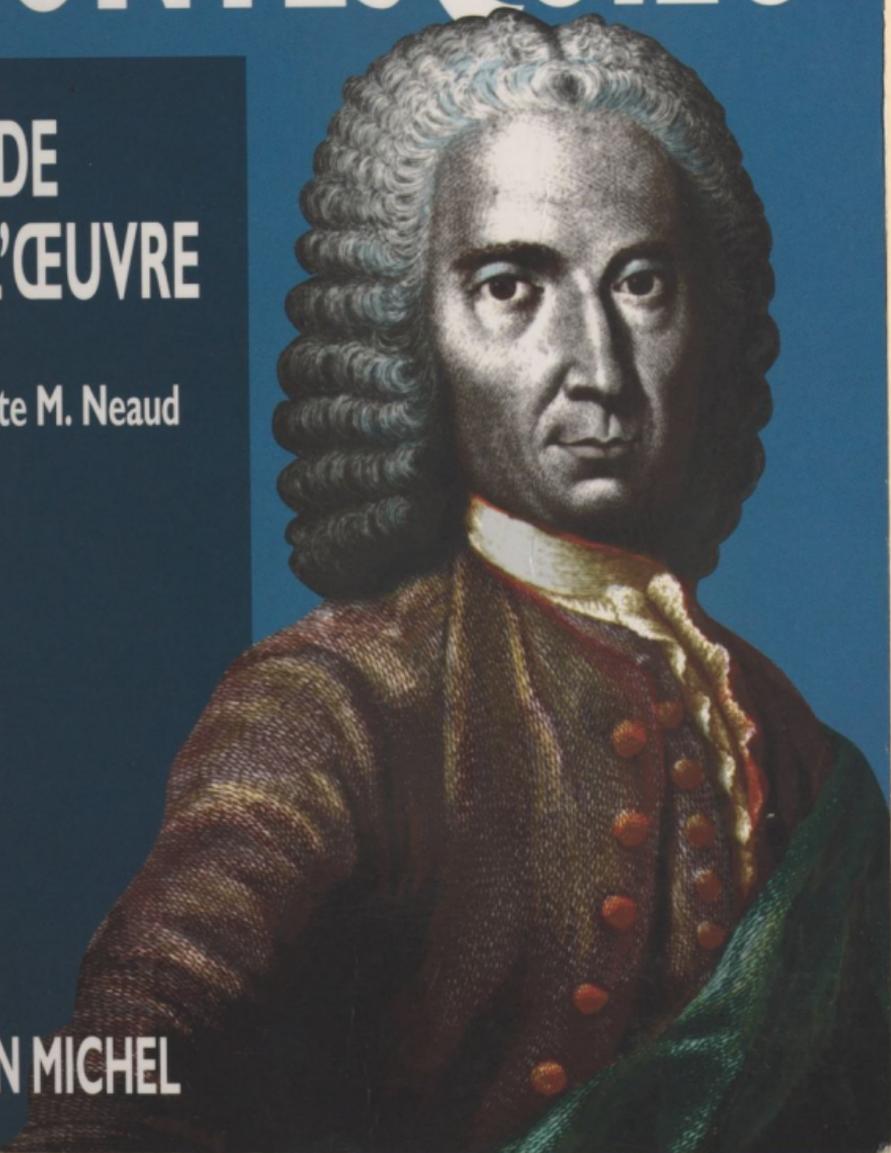
18° Z
36363



MONTESQUIEU

ÉTUDE
DE L'ŒUVRE

par
Pierrette M. Neaud



ALBIN MICHEL

1954198

NC

820

MONTESQUIEU

BIOGRAPHIE
ÉTUDE
DE L'ŒUVRE

16° Z

36363



Collection dirigée par
GÉRARD DIMIER
PASCALE MAGNI

CLASSIQUES

CORNEILLE

DIDEROT

FLAUBERT

MARIVAUX

MAUPASSANT

MOLIÈRE

MONTESQUIEU

PASCAL

PROUST

RIMBAUD

STENDHAL

VOLTAIRE

ZOLA

Pierrette M. NEAUD

MONTESQUIEU

BIOGRAPHIE

ÉTUDE
DE L'ŒUVRE

ALBIN MICHEL

BIOGRAPHIE

Le château de la Brède,
où naquit
Montesquieu.



Les années d'éveil

- L'enfance en Guyenne.
- Heureuse adolescence.
- De la Brède à Paris.

p. 11

Montesquieu
en costume
de Président
au Parlement.



L'itinéraire vers le succès

- Comment un président à mortier peut-il devenir un écrivain en vogue ?
- Un coup d'essai, un coup de maître : les *Lettres persanes*.

p. 15

La Salute à Venise.



L'Europe sans frontières

- Des livres aux hommes.
- Italie mère des arts.
- L'expérience du cosmopolitisme.

p. 22

Vue de Londres
au XVIII^e siècle.



La révélation de l'Angleterre

- La tentation d'une carrière de diplomate.
- Découverte des libertés anglaises.
- Peut-on redevenir simple sujet du royaume de France ?

p. 34

Frontispice de
l'Esprit des lois
(détail).



Naissance d'un chef-d'œuvre

- Retraite sereine à la Brède.
- Culture et cultures.
- L'œuvre de la maturité : *De l'Esprit des lois*.

p. 41

Montesquieu dans
les dernières années
de sa vie.



La leçon des ténèbres

- Cécité mais clairvoyance.
- Au crépuscule d'une vie : la défense de *l'Esprit des lois*.
- Une fin discrète.

p. 47



ÉTUDE DE L'ŒUVRE

Exotisme

- Voyages et voyageurs p. 62
- Le monde du sérail p. 66
- Négritude p. 70
- Mœurs et climats p. 74



Les Femmes d'Usbek,
gravure de Boilvin
pour les
Lettres persanes.

Société

- Heureuse utopie ? p. 78
- Le regard du sociologue p. 84
- L'Occident en question p. 88
- Critique des inégalités p. 94



Un Persan.
(Recueil d'estampes
sur les costumes
du Levant.)

Politique

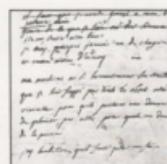
- Le spectre du despotisme p. 100
- La notion de loi p. 104
- La séparation des pouvoirs p. 108
- Le mythe de la bienfaisance p. 114



Jean Dassier, revers de
la médaille frappée en
1752. La vérité tient
d'une main un livre
sur lequel on peut
lire : *Esprit des lois*.

Littérature

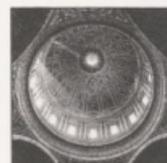
- Philosophe ou homme de lettres ? p. 118
- Laconisme et ironie p. 124
- L'art du style p. 130



Page manuscrite de
Mes Pensées.

Arts

- Montesquieu critique d'art ? p. 134
- Principes d'esthétique p. 140
- La musique p. 148
- Beaux-arts et économie p. 156



Intérieur de la coupole
de la Basilique Saint-
Pierre à Rome.

Œuvres

- *Lettres persanes* p. 160
- *De l'Esprit des lois* p. 172
- Montesquieu autobiographe
(*Le Spicilege, Les Pensées,*
Journal de voyage) p. 180



Frontispice des
Lettres persanes.

ÉTUDE DE LA VIE

Le premier chapitre de l'étude de la vie est consacré à l'histoire de la vie sur Terre. On y trouve une description de la formation de la Terre et de l'apparition de la vie.



Exotisme dans le monde animal

- Voyage à travers le monde animal
- Les modes de vie
- Les habitats
- Les adaptations

Le deuxième chapitre de l'étude de la vie est consacré à l'écologie. On y trouve une description de l'interaction entre les organismes et leur environnement.



Société et écosystème

- L'écologie des populations
- L'écologie des communautés
- L'écologie des écosystèmes
- L'écologie des paysages

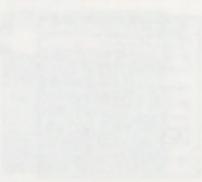
Le troisième chapitre de l'étude de la vie est consacré à la physiologie. On y trouve une description de la fonction des organes et des systèmes du corps.



Physiologie et santé

- La nutrition et la digestion
- La respiration et la circulation
- La régulation de la température
- La régulation de l'équilibre hydrique

Le quatrième chapitre de l'étude de la vie est consacré à la génétique. On y trouve une description de l'hérédité et de la variation.



Génétique et évolution

- L'hérédité et la variation
- L'évolution des espèces
- L'évolution des populations
- L'évolution des communautés

Le cinquième chapitre de l'étude de la vie est consacré à la médecine. On y trouve une description des maladies et de leur traitement.



Maladies et santé

- Les maladies infectieuses
- Les maladies chroniques
- Les maladies génétiques
- Les maladies mentales

Le sixième chapitre de l'étude de la vie est consacré à la biologie humaine. On y trouve une description de la vie humaine et de son développement.



La vie humaine

- Le développement humain
- La santé humaine
- La médecine humaine
- La biologie humaine

BIOGRAPHIE

« Il ne faut pas mettre du vinaigre dans ses écrits, il faut y mettre du sel. »

Montesquieu, *Les Cahiers*.

« Si je savais quelque chose qui me fût utile, et qui fût préjudiciable à ma famille je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille, et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie, et qui fût préjudiciable à l'Europe ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime. »

Montesquieu, *Les Cahiers*.

« Vous dites que vous êtes aveugle [...] ce qui doit nous consoler c'est que ceux qui voient clair ne sont pas forcément lumineux. »

13 sept. 1754

Lettre à Mme du Deffand.

DL - 7 AVR. 95 05087

BIOGRAPHIE

« Il se fait que nous de temps en temps
dans le fait y nous de tel »
Monsieur, Les Chânes

« Et il nous quelques chose que tel tel
et que les personnes à nos familles je le
répondent de nous autres, si je nous quelques
dans mille à nos familles, et que de le tel que
à nos parents, et nous-mêmes à l'extérieur, si je
nous quelques chose mille à nos autres, et que
les personnes à l'Europe ou bien que tel
tel à l'Europe et l'extérieur en nous
bonheur, je le réagissent comme un autre »
Monsieur, Les Chânes

« Vous dans que vous dans quelque [...] et que
donc nous quelques c'est que nous que vous
dans ne sont pas forcément toujours »
13 sept. 1724
Lettre à monsieur de La Rochelle

1

*Les années d'éveil — L'enfance en Guyenne
Heureuse adolescence — De La Brède à Paris
(1689-1705)*

PRENEZ la rive gauche de la Garonne du côté des Graves ou de l'Entre-Deux-Mers, puis un chemin vicinal qui a peu changé depuis que l'emprunta Stendhal touriste en Guyenne, tournez à droite, et voici le château de La Brède, « un édifice sans façade à peu près rond, environné d'une eau fort propre, mais couleur de café ». Ce n'est pas « le château d'Armide ». Montesquieu y naquit le 18 janvier 1689. Cent ans après, au bruit de son nom et peut-être malgré lui, une Révolution que l'auteur de *L'Esprit des lois* n'eût certes pas souhaitée mettrait à bas une sinistre Bastille...

Mais ici, en Guyenne, province rattachée à la Couronne d'Angleterre, un « grand provincial » est né sous les noms et prénoms de Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu, le premier fils de Jacques de Secondat et de dame Marie-Françoise de Pesnel. Celle-ci, riche héritière, a apporté en dot le domaine de La Brède, lors de son mariage trois ans plus tôt. D'autres enfants naîtront de cette union : deux filles qui deviendront religieuses, un autre fils qui ne vivra que quelques semaines, puis Charles-Louis Joseph en 1694. Il sera lui aussi destiné à entrer dans les ordres et deviendra doyen de Saint-Seurin à Bordeaux.

Charles-Louis de Secondat de Montesquieu reste donc, en sa qualité d'aîné, seul héritier du nom et de l'espoir d'une descendance à donner à cette famille déjà solidement implantée en Guyenne, riche

de biens et sans doute aussi de solides vertus, enracinée désormais sur ce versant de terre vigneronne et portée à toutes les rigueurs de cette culture aristocratique et généreuse promise aux plus grands crus.

De sa petite enfance naît sans doute l'attachement de Montesquieu au domaine, aux vignes et à ses fermes. Selon une tradition qui ne s'est pas démentie depuis Montaigne, né un siècle avant dans quelque manoir voisin, on confia l'enfant à une nourrice au village, chez un fermier de La Brède, vie rude et saine d'une enfance paysanne dans la liberté des champs, dans la cour et la vaste cuisine où le fils du châtelain goûte, comme tout enfant du pays, à la «cru-chade» (bouillie de maïs), aux galettes de sarrasin les jours de fête et, en toutes saisons, au cochon et à la morue salée. Telles seront les saveurs inoubliables du terroir.

De sa province, Montesquieu gardera aussi toute son existence un accent légèrement chantant qui dénote une oreille sensible au gascon mais qui l'empêchera à tout jamais de prononcer correctement l'anglais lorsque le moment sera venu, pour lui, de séjourner à Londres, dans la plus haute société.

Les matins lumineux de La Brède et le ravissement de leur lumière que Montesquieu évoque dans ses *Cahiers* ont fait de lui un petit garçon épanoui et sans doute aussi, sa vie durant, un homme heureux dans l'équilibre et la sérénité du sage.

Le malheur vint pourtant le frapper dès sept ans : il perdit sa mère en 1696. Elle mourut en couches lors de la naissance de Marie-Anne. Jacques de Secondat laisse à l'adresse des siens le portrait élogieux d'une épouse à la physionomie charmante, «avec l'esprit d'un homme». «Sans nul goût pour les bagatelles», mais sans manquer non plus de tendresse pour ses enfants et de charité pour les pauvres... Tant de grâces et tant de vertus réunies, voilà sans doute ce que Montesquieu devait retenir de l'image maternelle. Il demeura très silencieux dans son œuvre pour tout ce qui peut toucher à cette image ou à cette absence.

Le temps vint des rudiments. Charles-Louis de Secondat les reçut à Bordeaux. Il y fut également instruit et élevé dans la religion catholique bien que les traditions ancestrales chez les Montesquieu unissent les réformés calvinistes aux catholiques. Ainsi peut-être

s'expliquent par ses origines une certaine ouverture d'esprit et l'amour de la tolérance que Montesquieu ne cessera de manifester en toutes circonstances et de prôner dans ses écrits.

Le choix du Collège de Juilly chez les Oratoriens près de Meaux, de préférence au Collège de Guyenne ou au Collège de Jésuites de Bordeaux, fut la marque de l'esprit libéral du père de Montesquieu. Jacques de Secondat envoya donc son fils aîné, le 11 août 1700, en compagnie d'autres fils de familles de la région de Bordeaux, recevoir à Juilly un enseignement que l'on qualifiait de «républicain» tandis que les Collèges de Jésuites étaient davantage inféodés au pouvoir royal et manquaient de liberté d'esprit.

A Juilly, on respire au contraire un esprit conciliant. Les prêtres de la Congrégation de l'Oratoire qui tiennent cette maison d'éducation avaient, semble-t-il, retenu du modèle anglais d'Oxford l'idée d'un établissement ouvert à la nature, aux confins de la Champagne et des plaines de Brie. On y voit des pièces d'eau, de larges pelouses ; on sent qu'il s'agira de former ici de jeunes intelligences mais aussi des corps épanouis. Veut-on croire à l'application ici du précepte latin : «Mens sana in corpore sano» ou, selon la formule de Ch. Dedeyan « donner à des gentilshommes une éducation de "gentlemen" » ? (*Montesquieu ou Les Lumières d'Albion*, Nizet, 1990).

A Juilly, les programmes ne négligent ni les sciences ni les humanités et on y étudie également les principes de la philosophie cartésienne dont Montesquieu restera imprégné et qu'il évoquera sans aucun doute sous le masque du personnage d'Usbek dans l'une de ses *Lettres persanes* (lettre XCVII). De ses années de Juilly, Montesquieu ne gardera donc pas, à la différence de Montaigne, le souvenir d'une «geôle de jeunesse captive», mais celui de l'éveil de sa vocation à l'écriture. Pour ne pas faillir aux traditions, il rédige en latin une «*Historia Romana*», premiers balbutiements peut-être de son futur ouvrage *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de 1734. Ses humanités apprennent à Charles-Louis de Secondat le culte des hommes illustres de l'Antiquité, modèles de «vertu» romaine, et aussi l'admiration que l'on doit porter à un régime démocratique dont la Grèce puis Rome offrent l'idéal dans un passé révolu. A Juilly, l'environnement culturel est

assez libéral, par ailleurs, pour que le jeune collégien puisse avoir lu des romans de tradition galante, telle la *Cléopâtre* de La Calprenède. Charles-Louis s'essaie aussitôt à une tragédie en alexandrins, *Britomare*, écrit de jeunesse actuellement publié dans ses *Pensées*. L'on peut y lire, au-delà d'un texte sans originalité véritable, quelques traits qui annoncent le *Temple de Gnide*.

Outre une solide culture, un développement harmonieux du corps et de l'esprit, le séjour au Collège de Juilly forme donc le goût de cet élève destiné à s'illustrer dans les lettres françaises. Il contribue aussi à lui donner un esprit de société par la fréquentation de condisciples, élèves anglais de ce collège à l'atmosphère très britannique. Ainsi en est-il du fils naturel de Jacques II, le futur duc de Berwick, qui sera gouverneur de Guyenne et qui, dès Juilly, gagna l'admiration de Montesquieu.

Tel fut Juilly qui, sans être une utopique abbaye de Thélème, est cependant le cadre déterminant des années d'adolescence de Charles-Louis de Secondat. En juillet 1705, selon la bonne règle de l'établissement, il a soutenu une thèse et peut rentrer à La Brède. Son oncle, président à mortier, lui lègue sa charge au Parlement de Bordeaux où il va parfaire des connaissances en droit bien nécessaires désormais pour remplir son état. Mais les Oratoriens de Juilly, de leur côté, veilleront, par leurs relations personnelles à Paris, à favoriser la carrière de cet ancien élève devenu leur protégé.

2

*L'itinéraire vers le succès
Comment un président à mortier
peut-il devenir un écrivain en vogue ?*

*Un coup d'essai, un coup de maître : les Lettres persanes.
(1705-1721)*

POUR suivre les pas de Montesquieu, qu'il vénère, nous n'aurons pas de meilleur guide, une fois encore, que Stendhal touriste dans le Midi (*Mémoires d'un touriste*, tome III). Il retrouve Bordeaux, métropole de province jugée «la plus belle ville de France». Il la trouve figée dans son urbanisme «en belle pierre blanche et dure» dans un style Louis XV, ennobli par l'espace «telle sans doute que Montesquieu la connut». Et Stendhal de la décrire en un style qui évoque la lettre XXIV des *Lettres persanes* :

«Paris n'a rien de comparable à ce rang de maisons donnant sur un jardin immense, voyant à droite la Garonne, chargée de navires et, au-delà, la colline de Lormont [...]. La plupart des rues de Bordeaux ont des noms ridicules donnés par la flatterie [...]. La seule rue bien nommée est celle où est mon hôtel: rue Esprit-des-Lois.»

Le droit est sévère, peut-être même aride, mais l'étudiant Charles-Louis de Secondat fera le parcours sans faute qui conduit à la licence puis au titre d'avocat. Ainsi pourra-t-il recevoir le nom de Montesquieu de par la volonté de son oncle Jean-Baptiste qui n'a point de descendance. Avec le nom, Charles-Louis reçoit aussi la promesse d'hériter de la charge de président à mortier. Le premier pas est fait pour le jeune homme, que l'on sait plein d'avenir, parmi les notables bordelais. L'ordre ancien de la société Louis Quatorzienne lui lègue aussi, avec certains privilèges, l'espoir d'une carrière assurée

dans la noblesse de robe. Un avenir de magistrat n'est pas pour lui déplaire. Montesquieu sera, on le sait déjà, un humaniste cultivé ouvert aussi bien aux curiosités scientifiques qu'aux Belles-lettres. Un prochain séjour dans la capitale va, en outre, faire de lui un bel esprit.

Avant donc son installation au Parlement de Bordeaux, Montesquieu va parfaire son droit à Paris: le Collège de Juilly lui a donné le goût des Académies organisées. A Paris l'attendent d'autres instances plus illustres: l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, celle aussi des Sciences. Mais Paris c'est la Ville, tandis que Versailles, abhorrée de Montesquieu, reste encore la Cour qui attire autour d'un «astre» à son déclin une noblesse, que bientôt, sous le regard des Persans, Montesquieu pourra qualifier de dégénérée au sens étymologique du terme.

Le Parlement se tait puisque le Roi n'a qu'à parler et il y a bien longtemps qu'il ne joue plus son rôle de corps intermédiaire et modérateur entre un monarque absolu qui vire au despote et son peuple qu'il n'entend plus. Ce souverain n'a plus un long règne devant lui. Montesquieu confiera le soin à Usbek dans la Lettre persane XCII d'écrire la chronique de cette fin de règne. Mais, pour un jeune provincial venu de Guyenne, la capitale offre un visage semblable à ce tourbillon qu'évoquera Rica à son arrivée de Perse. Comment peut-on être parisien? Outre l'embaras de ses rues, Paris donne à Montesquieu un aperçu de certains milieux composites où le bel-esprit est admis mais où les mœurs sont relâchées. On y rencontre des personnages singuliers propres à ouvrir au jeune baron de La Brède des horizons inattendus: le Chinois Hoange, l'abbé napolitain Bernardo Lama parmi d'autres, sans oublier le comte de Boulainvilliers à la fois astrologue et... disciple de Spinoza! Il faudra un événement brutal d'ordre familial pour arracher Charles-Louis de Secondat de Montesquieu à ce nouveau milieu qui lui dévoile les charmes d'une pensée peu orthodoxe unie à un «exotisme» certain; en 1713, la mort de son père rend l'héritier des titres et des noms à sa province et à La Brède. Le voici désormais face à des responsabilités nouvelles comme à la charge du domaine auquel il est et restera toujours attaché. Le «terrien» Montesquieu, à la différence du

Genevois Rousseau, ne mettra jamais en cause, pour critiquer un ordre social établi, le sacro-saint droit de propriété. Voici venu pour lui le temps de l'exercer à La Brède comme le moment est aussi venu d'exercer sa charge de conseiller au Parlement de Bordeaux. En 1715, Louis XIV meurt et, sans doute avec lui, déjà, l'Ancien Régime. Le Régent, homme fort habile, « fait casser la disposition du monarque qui, voulant se survivre à lui-même, prétendait régner encore après sa mort ». (Lettre persane XCII.) Avec la Régence s'ouvre une ère de liberté et de contestation qui ne peut que plaire à l'aristocrate éclairé qu'est Montesquieu. Mais en 1715, cet homme raisonnable qu'est aussi le baron de La Brède épouse, par convenance et suivant le conseil de ses oncles, une héritière que sa légère claudication n'empêchait pas d'être une femme d'esprit et de grand sens, une personne digne de confiance aussi qui aurait les capacités d'accroître, d'enrichir et de régir le domaine familial. Jeanne Lartigue n'a peut-être pas toutes les qualités féminines dont paraissait avoir été douée la mère de Montesquieu. Cette épouse d'origine calviniste apporte néanmoins au baron de La Brède, par mariage, cent mille livres de dot et une grande estime pour son futur époux, estime qui sera d'ailleurs réciproque. Jusqu'à son dernier soupir, Montesquieu exprimera sa reconnaissance à cette maîtresse de maison et du domaine de La Brède, et aux qualités d'ordre et d'économie domestique de celle qui, en 1715, devient Mme de Montesquieu. On le devine, ce mariage ne fut pas très heureux. Il ne fut pas non plus malheureux. Peut-être, suivant la maxime de La Rochefoucauld — que Montesquieu ne dément pas — n'est-il pas de mariage « délicieux » ? En tout cas, cette union fut assortie. Elle fut bientôt comblée par la naissance d'un premier fils, Jean-Baptiste, à La Brède en 1716. La même année vit la disparition de Jean-Baptiste de Montesquieu, donateur des biens et de sa charge à son neveu. Ainsi l'année 1716 est-elle florissante pour le nouveau baron de La Brède de Montesquieu qui, ses dettes payées, peut alors briguer une charge de président à mortier au Parlement de Bordeaux. Telle n'était peut-être pas sa vocation profonde mais sa conscience et sa vertu dans la magistrature seront irréprochables.

Le futur président n'a garde d'oublier son souci de culture. Cet esprit curieux ne boude pas les Académies, même à Bordeaux. Il en devient membre en 1712. Il y brille par sa lecture de la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, texte qui n'a rien de révolutionnaire mais qui révèle le point de vue de Montesquieu sur la nécessité du culte dans une société bien réglée.

Cette esquisse d'une théorie trouvera son développement dans les *Lettres persanes* puis dans *L'Esprit des lois*. Ces années paisibles à La Brède sont enrichissantes pour la formation de la pensée du futur auteur des *Lettres persanes*. Il puisera certes à ses racines autant que dans sa culture gréco-latine pour imaginer un âge d'or, des Troglodytes heureux, élevant dans la frugalité et la vertu leurs enfants héritiers des qualités de leurs pères. Ne peut-on voir là l'esprit « patriarcal » et « matrimonial » du philosophe et ses souvenirs heureux d'un domaine bien tenu entre ses vignes prospères ? Certes on ira au Temple (cf. Lettre persane XII) puisque la religion vient adoucir dans les mœurs ce que la nature y avait laissé de trop rude. Mais cette lettre antidatée (1711), lors de la publication du futur recueil, est-elle déjà venue sous la plume de Montesquieu lorsque dès 1717 il songe à la composition des *Lettres persanes* qui paraîtront sous l'anonymat ? Qui aurait pu deviner sous le masque du parlementaire de Bordeaux un Montesquieu-Usbek où perce le despote, un Montesquieu-Rica également qui manifeste un esprit libre et une ironie incisive ? Tant de masques que la société de la Régence inspire autant qu'elle les autorise ; en même temps qu'une liberté de mœurs voici venue une liberté de plume. Mais ce que Montesquieu publie sous son nom en 1718 convient à cette date à la gravité de ses fonctions à Bordeaux : des mémoires scientifiques où il constate le fonctionnement des glandes surrénales et, comme le fera Cabanis l'idéologue, l'interdépendance du physique et de l'âme...

En 1721 on lit encore sous le nom de Montesquieu de doctes *Observations sur l'Histoire naturelle*. Mais ce que chacun ignore à La Brède, à Bordeaux comme à Paris, où les séjours de Montesquieu se font plus fréquents, c'est que mûrit le recueil des *Lettres persanes*.

Laissant le domaine familial sous la houlette de son épouse, il découvre d'autres lieux où la vertu sans doute est moins prisee, où

le plaisir devient la règle. Bellébat, le bien-nommé, lui ouvre ses portes et ses fêtes où l'érotisme a la part belle. Il y fait connaissance avec Mme de Prie, alors maîtresse en titre du duc de Bourbon. Chantilly le reçoit pareillement, autre domaine qui pourrait servir de décor au *Temple de Gnide*. Il y rencontre Mlle de Clermont, sœur du duc de Bourbon. Que reste-t-il, tout ce temps-là, du souvenir de La Brède et du soin dérobé au domaine et peut-être aussi à la vertu ?

Ce climat qui libère Montesquieu des contraintes familiales est sans doute celui qui favorise l'écriture des *Lettres persanes*. Certes la bibliothèque de La Brède offrait au propriétaire du domaine tous ces voyages par procuration qui mettent l'Orient, l'Inde et surtout la Perse à la portée d'un amateur de livres en vogue au début du XVIII^e siècle. Tavernier et Chardin comme Tournefort et Bernis ont révélé à la curiosité des lecteurs européens éblouis un univers diamétralement opposé au leur par ses mœurs, sa culture, ses usages et aussi son érotisme. Bientôt Shéhérazade, qu'Antoine Galland propose pour sa traduction des *Mille et Une Nuits* aux rêves de ses contemporains, viendra peupler leurs fantasmes de sérails secrets, de sofas profonds et de belles odalisques conteuses d'histoires à vous tenir éveillés jusqu'aux lueurs de l'aube. Plus rien de l'Orient ne demeurera étranger à un Français cultivé. L'heure est venue pour Montesquieu, initié à ce goût de son siècle, d'imaginer à son tour un itinéraire Ispahan-Paris pour deux voyageurs persans, qui pourraient, dans leurs lettres aussi spirituelles qu'irrévérencieuses, relater le compte rendu de leur voyage en Europe. Ce procédé — à rebours du récit de voyage en Orient — Montesquieu peut également l'emprunter à ses lectures. *L'Espion turc* de Marana, par exemple, ou même *Les Persans* de Bernard et Barnet en ont déjà fait une coutume littéraire en vogue. Usbek et Rica, que les *Lettres persanes* de Montesquieu vont mettre en scène, sont donc assurés d'une réception favorable auprès d'un public dont le goût est déjà formé.

La fiction orientale choisie n'empêche pas cet échange épistolaire fictif d'être à la fois relation de voyage et « espèce de roman » selon la formule même de l'auteur. D'être « un roman du sérail » ne laisse pas de lui conquérir un accueil favorable auprès de ses lecteurs. A la réflexion, tout esprit éclairé y lira ensuite une méditation sur la

maîtrise et les effets du despotisme dont le sérail donne une image d'autant plus saisissante qu'elle est véridique : à la fois réalité et métaphore.

La lettre de Roxane qui vient clore ce recueil promis au succès affirme la revendication de la liberté inaliénable de la personne. En 1721, les *Lettres persanes* vont donc paraître et leur auteur est loin d'imaginer que l'Histoire, à peine un demi-siècle plus tard, viendra corroborer sa fiction. Or, l'heure est à la Régence. Elle n'est pas à la gravité, ni à la terreur. Montesquieu se prépare à lancer un écrit dont on ne peut mesurer encore la portée incendiaire. Il se prépare aussi, sans le savoir, à devenir un auteur dont le succès sera foudroyant dès la parution de l'ouvrage.

Ce n'est pas, cependant, par pure stratégie littéraire que le recueil sera destiné à être publié sous l'anonymat. Sait-on jamais jusqu'où va la liberté de publier ? Il n'est pas encore absolument interdit d'interdire, même dix ans après la mort de Louis XIV. Le père Desmoulet qui connut leur futur auteur à Juilly, et qui fut sans doute le premier lecteur des *Lettres persanes*, apprécie d'emblée leur portée, la justesse du ton, le style vif et son adaptation parfaite au goût de la société éclairée portée vers les belles-lettres à l'aube de la Régence. L'ouvrage est imprimé en Hollande, sans nom d'auteur, par mesure de prudence. Le succès qu'il obtint fut sa meilleure protection. Montesquieu s'est défendu d'être ennuyeux. Il se révèle passionnant. Les *Lettres persanes* libèrent aussi leur auteur d'une certaine image conventionnelle qu'il aurait pu donner de lui-même. Il pourra les reconnaître, les revendiquer, les signer du nom de Montesquieu. Cela surprendra certains, n'offusquera personne. Mais surtout cet ouvrage délivrera Montesquieu d'une image convenue de son personnage, à laquelle sa propre personne aurait peut-être fini par s'identifier.

Ainsi, ce magistrat, que son état obligeait à une certaine gravité, choisit-il de privilégier en lui l'instinct profond de son caractère qui le porte, en bon disciple d'Addison et de Swift, à une distanciation par l'humour. Il se fait, par l'intermédiaire de ses voyageurs persans, le spectateur ironique et amusé de son temps et de ses contemporains. Il aurait pu, certes, n'être qu'un grand personnage lui-même

en sa province. Il devient un écrivain et, qui mieux est, un auteur à succès. Cette victoire remportée par les *Lettres persanes* va certainement inciter leur auteur à «oser être lui-même».

Ainsi le recueil de 1721 a-t-il immédiatement conquis un public enthousiaste. Les libraires — ce sont les imprimeurs ou les éditeurs au XVIII^e siècle — réclament vivement d'autres «Persanes». On voit alors fleurir d'abondantes correspondances qui ont tout de l'imitation : lettres chinoises, siamoises, iroquoises, tout l'éventail possible de l'exotisme y passe. Montesquieu, enfin reconnu comme l'auteur des *Lettres persanes*, quitte sa province, fait de Paris sa résidence principale. On l'y fête, on le loue, on le lit. Les salons, les clubs et les cercles aussi bien littéraires que politiques se disputent la présence de cet écrivain adulé. Il semble qu'à cette époque Montesquieu songe, malgré Fleury, à forcer les portes de l'Académie française, austère assemblée qui ne se laisse pas facilement séduire même par le succès. Il ne paraît pas non plus surprenant de le voir envisager aussi un avenir possible dans la carrière diplomatique. Or, ce n'est pas alors, la Perse ni la Turquie mais l'Europe qui va s'ouvrir à la curiosité d'un Montesquieu qui, à l'instar de ses personnages, va devenir lui-même un voyageur pendant quelques années.

*Couverture et maquette intérieure : Emmanuelle Braine-Bonnaire.
Mise en page : Nathalie Pecquet.*

*La composition et la photogravure de ce livre
ont été effectuées par Charente Photogravure à L'Isle-d'Espagnac,
l'impression et le brochage ont été effectués
dans les ateliers de Pollina à Luçon
pour les éditions Albin Michel.*

*Achévé d'imprimer en mars 1995.
N° d'édition : 14219 - N° d'impression : 67047
Dépôt légal : mars 1995.*

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

